



# Convention de prestations

Période 2022 -2023

## Parties à la Convention

Entre les soussignés *le clouzeuse.*  
LA GALIPOTTE AUBIGNY ; l'ordonnateur, affilié à la Fédération française de la retraite sportive  
(<https://www.ffrs-retraite-sportive.org>)

La société LaRocheFitness ; le prestataire

Dans le cadre de ses activités LA GALIPOTTE AUBIGNY a retenu l'offre de LaRocheFitness pour les prestations suivantes aux bénéficiaires des adhérents intéressés :

Aquagym, Aquadynamic, Aquawork

Aquabike

Vélo en salle RPM

BodyBalance

Pilates

Yoga

Zumba

Cardio-Musculation

Circuit Sport Santé EGYM

AQUA SPORT SANTE (séance d'1h de sport adapté avec coach APAS – groupe de 8 maxi)

## Validité de la convention

La convention sera valide du 01 09 2022 au 31 08 2023

## Objet de la convention

L'Objet des activités est de proposer les moyens du bien et mieux être individuel et collectif à ses adhérents, par des activités dans des disciplines adaptées. Les participants seront des adhérents de LA GALIPOTTE AUBIGNY dont le profil est en conformité avec les conditions statutaires d'inscriptions et d'exercice des activités. La gestion administrative et pécuniaire des participants est du ressort la société LA ROCHE FITNESS.

## TARIFS annuel des activités pour la période 2022 - 2023 (révisable).

L'accès aux locaux et aux activités oblige à l'achat d'un badge de 15€. Celui-ci est valable pour une durée indéterminée.

En contrepartie du nombre conséquent de retraités de LA GALIPOTTE AUBIGNY et de leur disponibilité à occuper des horaires qui leurs sont accessibles, LaRocheFitness propose des tarifs attractifs et des créneaux horaires imposés.

Les tarifs annuels des activités proposés aux adhérents de LA GALIPOTTE AUBIGNY sont inférieurs de 40 % au tarif courant (sur une base de 10 entrées à 200€) ; le Circuit Sport Santé EGYM d'une valeur

de 139€ est offert – seul le bracelet connecté est payant au prix coûtant de 29€.

Ces tarifs réévalués sont impactés par les conséquences de l'évolution des charges de fonctionnement qui font évoluer les coûts des activités pour cette période encore sous contraintes sanitaires.

10 séances 80€ (8€ la séance)

15 séances 112.50€ (7.5€ la séance)

20 séances 140 € (7€ la séance)

SEANCE AQUA SPORT SANTE : 2 tickets pour chaque séance

**note :** les prix s'étendent de 7€ à 8€ la séance en fonction du nombre de séances achetées (pour garder le même prix que la saison dernière, les adhérents devront prendre 15 séances, et pour avoir le meilleur tarif, choisir 20 séances)

### **Tarif annuel circuit EGYM**

Le circuit EGYM sera proposé au tarif de 29 €, soit uniquement le prix du bracelet connecté.

Les abonnés à la formule EGYM doivent porter ce bracelet durant l'activité.

Ce bracelet est fourni par LaRocheFitness pour une durée indéterminée.

### **Obligations des contractants à la convention**

**Le prestataire,** s'oblige à concevoir et animer les activités désignées ci-avant.

Veiller à la bonne réceptivité des participants pendant les séances, et adapter les séances au public concerné

Signaler aux référents (voir ci-après) de l'Amicale les dysfonctionnements qui entravent le bon déroulement des activités.

Fournir des locaux et des équipements conformes et adaptés aux activités convenues.

Organiser les jours et horaires des activités

Gérer les autorisations d'accès aux locaux et aux activités

Gérer les abonnements aux tarifs convenus

Informers les participants des conditions d'exercice de leur participation aux activités

Organiser le suivi personnalisé (de groupe) de l'évolution physique des participants et proposer des améliorations de vitalité par les activités proposées.

Appeler les fonds directement auprès des participants aux tarifs convenus avec LA GALIPOTTE AUBIGNY

Répertorier les participants bénéficiaires des tarifs convenus.

Informers LA GALIPOTTE AUBIGNY du programme des activités et des modifications ultérieures.

#### **L'ordonnateur,**

Informera ses adhérents des conditions offertes par la société LaRocheFitness.

Informera ses adhérents des conditions particulières liées au bon fonctionnement des activités.

Il pourra aussi fournir des renseignements sur les participants dans le cadre des lois et des autorisations données par les participants pour une communication ciblée sur les modalités de l'exercice des séances objet de la convention.

#### **Calendrier des activités**

Les calendriers des jours et horaires seront organisés par LA ROCHE FITNESS. Les calendriers mettront en évidence les créneaux alloués aux adhérents de LA GALIPOTTE AUBIGNY. Pendant les périodes de vacances scolaires, tous les créneaux du planning sont ouverts aux adhérents de LA GALIPOTTE AUBIGNY.

LaRocheFitness se réserve les possibilités de modifier unilatéralement le calendrier des activités, les horaires des activités en fonction du taux optimal d'occupation journalière des activités.

### Conditions particulières

L'accès aux locaux et aux activités sera autorisé sur réservation exclusivement par :

- internet (sur votre ordinateur en vous connectant au site [www.larochefitness.com](http://www.larochefitness.com) - rubrique RESERVATION ou sur votre smartphone en téléchargeant une application - explications à l'inscription),
- un cahier d'inscription sur place, à l'Accueil
- par téléphone au club 02 51 36 96 96
- par téléphone sur la boîte vocale au 02 51 36 99 63

Toute annulation doit être effectuée 48 h avant la séance. En cas de manquement, la séance sera comptabilisée et soustraite du crédit d'activité restant.

**Un passage badgé est valable pour une seule activité (1 activité = 1 seul cours)**

La réservation est nécessaire même pour les séances de cardio- musculation sans coach ou pour EGYM (sélectionner CARDIO MUSCULATION lors de votre réservation en ligne)

Pour les séances d'AQUA SPORT SANTE : demander une réservation au club

Le prestataire pourra s'il le souhaite participer à la communication sur son activité par le site internet de l'Amicale, en collaboration avec le groupe de LA GALIPOTTE AUBIGNY dédié à l'organisation de la communication.

Le prestataire pourra proposer les évolutions qu'il juge appréciables sur son activité et proposer des synergies avec les autres activités au sein de l'Amicale.

### Avenants

Les avenants à la convention seront établis sur des consensus préalables à la rédaction de ces avenants.

REFERENT de LA GALIPOTTE AUBIGNY *Les Clouzeaux* :

Serge RABILLER: [seraerabiller@wanadoo.fr](mailto:seraerabiller@wanadoo.fr)

Fait à la Roche sur yon le : *8/9/2022*

Le Prestataire (la société)

Le Gérant, HENRY JIMBY

**SARL DÉCAFORME**

B.P. 62

85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Le Président de LA GALIPOTTE

*Aubigny Les Clouzeaux*  
Par délégation .....

Le responsable de l'activité de LA GALIPOTTE

*Serge Rabiller*  
Serge Rabiller